

04 fév 2015 -12:28

Lancement d'une coopération entre l'UE & la Chine en matière de sécurité sociale

Les 2 et 3 février 2015, le Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale, en étroite collaboration avec l'Office national des pensions (ONP), a reçu à Bruxelles une délégation chinoise de haut niveau à l'occasion d'un workshop d'une durée de deux jours. Ce workshop faisait partie du « EU-CHINA Social Protection Reform Project », dans le cadre duquel un consortium d'institutions sociales européennes aide la Chine à poursuivre le développement de sa sécurité sociale. A l'agenda de la réunion à Bruxelles figurait la réforme des systèmes de pension. Daniel Bacquelaine, Ministre des Pensions, a accueilli la délégation chinoise dans le cadre de cette visite.

Le « EU-CHINA Social Protection Reform Project » fait l'objet d'un accord qui a été conclu en décembre 2014 entre la République populaire de Chine et la Commission européenne. Différentes institutions européennes de sécurité sociale conjuguent leur efforts pour soutenir et conseiller plusieurs institutions chinoises. Outre la Belgique, plusieurs pays partagent avec la Chine leur expertise dans le domaine de la sécurité sociale : la France, l'Italie, la Pologne, la Roumanie, l'Espagne et la République tchèque.

A propos de cette coopération, Maggie De Block, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, a déclaré : « Notre protection sociale belge est très bonne, et ce sur tous les plans. Le fait de coopérer et de partager des bonnes pratiques est positif lorsqu'il s'agit d'accomplir des progrès. Je souhaite donc que cette coopération soit fructueuse à tous égards. »

La coopération sino-européenne recouvre trois domaines :

- En collaboration avec la « Chinese National Development and Reform Commission » (NDRC), un des objectifs est d'examiner dans quelle mesure les institutions chinoises de sécurité sociale doivent être réformées pour pouvoir développer de meilleures stratégies. D'autre part, il s'agit également d'analyser quelles pourraient être les réformes de fond à mener en vue d'améliorer la protection sociale dans la société chinoise.
- Parallèlement aux réformes institutionnelles et de fond, le projet doit aider le « Chinese Ministry of Finance » (MoF) à mieux gérer et surveiller les flux financiers au sein de la sécurité sociale.
- Enfin, les institutions européennes de sécurité sociales vont examiner, conjointement avec le « Chinese Ministry of Civil Affairs » (MoCA), la manière d'améliorer le cadre légal de l'aide sociale et son application.

Ce workshop de deux jours organisé à Bruxelles est le point de départ d'une coopération plus étroite entre la Chine et l'Union européenne. Dans les quatre années à venir, les deux parties vont coopérer dans bien des domaines. Le thème de cette première réunion était la réforme des pensions. Daniel Bacquelaine, Ministre des Pensions, a déclaré : « La réforme prévue du système de pensions belge doit faire en sorte de garantir les performances de notre modèle social pour les générations à venir. Nous espérons que l'expertise belge acquise en matière de pensions aidera également la Chine à améliorer son modèle social. »

L'Institut National Italien de la Prévoyance Sociale (Istituto Nazionale della Previdenza Sociale - INPS) prend la tête de ce consortium européen. Le projet est financé par la Commission européenne et la République populaire de Chine à concurrence d'un montant total de 6,7 millions d'euros.

#EUChina

Service public fédéral (SPF) Sécurité sociale
Centre Administratif Botanique - Finance Tower
Boulevard du Jardin botanique 50/100
1000 Bruxelles
Belgique
<https://www.socialsecurity.belgium.be>

Evelien De Vos
+32 473 13 13 29
press@minsoc.fed.be